

UNE NOUVELLE MODÉLISATION DE LA NON-RÉPONSE : L'EFFET ENQUÊTEUR.

Philippe FEVRIER, Xavier D'HAULTFOEUILLE ()*

(*) INSEE, DSIDS

L'effet de l'enquêteur dans les réponses aux enquêtes, mis en évidence dès 1958 par Hanson et Marks, a surtout été analysé pour comprendre son impact sur la non-réponse partielle et sur les modalités "Ne sait pas" des questions d'opinions (Bailar et alii (1977), Hox, De Leeuw et Kreft (1991), Pickery et Loosveldt (2000)). Ces études ont en effet montré que l'enquêteur n'est pas "neutre" sur la façon dont les personnes interrogées répondaient.

Dans ce papier, nous étudions au contraire le phénomène de non-réponse totale (Lynn et alii. (2002)). Ce phénomène peut se décomposer en deux parties. L'enquêteur doit dans un premier temps contacter le ménage et doit pour cela faire un certain nombre d'essais. Cette première composante est très différente de l'effet enquêteur « standard » car ici l'effort consenti résulte d'une décision consciente de l'enquêteur alors qu'habituellement l'effet est involontaire. Cet effort fourni par l'enquêteur dépend de ses caractéristiques mais également des caractéristiques qu'il connaît du ménage. La deuxième composante, plus usuelle, est sa capacité à persuader le ménage de répondre à l'enquête conditionnellement au fait d'avoir été contacté.

Pour étudier ces deux composantes, nous utilisons les données des enquêtes PCV d'octobre 2000 et 2001 ainsi que les données des fiches-adresses associées à ces enquêtes. Une fiche-adresse est un document rempli par l'enquêteur sur lequel est indiqué entre autres le nombre d'essais, le contact éventuel et quelques caractéristiques du logement et du ménage. Ces données, en général non exploitées, nous permettent d'analyser finement le phénomène de non-réponse.